

CHARTRE - ESG

ENGAGEMENTS ESG : ENVIRONNEMENT – SOCIAL – GOUVERNANCE

A Plus Finance, société de gestion agréée par l’Autorité des Marchés Financiers, est un acteur indépendant de la gestion d’actifs qui défend une vision globale de ses investissements dans lesquels les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ont toute leur place.

A travers les stratégies développées ainsi que dans ses choix d’investissement, A Plus Finance est attachée au respect des principes ESG que ce soit dans le choix des entreprises qu’elle accompagne ou dans les investissements immobiliers qu’elle réalise.

Ces opérations s’inscrivent dans un ensemble de valeurs professionnelles et humaines exigeantes. L’engagement indépendant de la société de gestion ainsi que son éthique rigoureuse guident ses actions et sont au service des fonds qui lui sont confiés.

A Plus Finance s’engage à appliquer les critères ESG, à améliorer et faire progresser leurs pratiques dans les principaux pôles de gestion à différents niveaux.

En mars 2012, A Plus Finance a signé les UN PRI (Principes pour l’Investissement Responsable, édictés par les Nations Unies), s’engageant à mettre en œuvre une démarche ESG au sein de sa société de gestion, des sociétés de son portefeuille et des actifs immobiliers dans lesquels elle investie.

A Plus Finance est convaincue que la performance extra-financière confère, au-delà de la performance financière, une plus grande résistance aux investissements réalisés et est créatrice de valeur.

A Plus Finance s’attache ainsi à les développer à toutes les étapes de son processus d’investissement.

Si la charte ESG d’A Plus Finance constitue un cadre de référence pour l’ensemble de ses parties prenantes (collaborateurs, participations, partenaires...), son déploiement est à la fois généralisé et adapté à chaque structure d’investissement.

Ainsi, les critères ESG sont pris en compte par les équipes de gestion que ce soit dans l’étude des PME éligibles à l’investissement ou dans les actifs immobiliers, bien qu’ils ne soient pas discriminants.

En effet, dans certains cas, l’application strico sensus des critères peut s’avérer compliqué notamment pour les investissements dans les entreprises les plus jeunes (start-up) qui, de par leur taille et/ou leur jeunesse, sont moins à même de développer une démarche ESG structurée. Dans ce cas, les équipes ont tout de même une action de sensibilisation des dirigeants à ces concepts.

ENGAGEMENTS ESG : ENVIRONNEMENT – SOCIAL – GOUVERNANCE

Dans notre activité de Capital investissement

- ***La sélection des secteurs d'investissement :***

Préalablement à tout investissement, l'évaluation des critères ESG des sociétés ciblées est un point primordial.

Notre engagement :

A Plus Finance s'engage à prendre en compte les questions concernant les critères ESG dans ses analyses et ses choix d'investissements en privilégiant des entreprises et des actifs soucieux de respecter l'environnement, une gouvernance transparente et équilibrée mais aussi une politique sociale envers les collaborateurs comportant des valeurs d'éthique et de déontologie.

- ***Les diligences Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) :***

La mise en place de démarches environnementales, sociales et la répartition équilibrée de la gouvernance d'une société est une des priorités d'A Plus Finance dans son processus d'investissement

Notre engagement :

- ❖ Environnement : A Plus Finance veille à sélectionner des sociétés soucieuses de leur consommation énergétique et du respect de l'environnement.
- ❖ Social :
 - Observation du taux de turnover, du nombre des licenciements, de l'existence de litiges prud'homaux, de la présence d'organismes de représentation du personnel.
 - A Plus Finance est attentif à l'intéressement et à la motivation des collaborateurs « clés » (conditions d'attribution des bonus, BSA, intéressement, etc.).
 - A Plus Finance est sensible au recours à une main d'oeuvre de proximité (bassin régional d'employés, de sous traitants et de distributeurs.)
- ❖ Gouvernance : A Plus Finance privilégie une répartition équilibrée des pouvoirs (entre le Président et le Directeur Général, par exemple) , une répartition équilibrée du capital entre les dirigeants et les managers clés et la nomination d'administrateurs indépendants.

- ***La politique et pratique d'actionnaires :***

Satisfaire les attentes des investisseurs et des actionnaires tout en respectant déontologie et éthique est un aspect essentiel pour A Plus Finance dans son processus d'investissement.

ENGAGEMENTS ESG : ENVIRONNEMENT – SOCIAL – GOUVERNANCE

Notre engagement

- ❖ Faire coïncider les intérêts de nos investisseurs avec ceux de nos équipes ;
- ❖ Fournir la meilleure information avec la plus grande transparence à nos investisseurs, tout en gardant une démarche impliquant le respect des critères ESG ;
- ❖ Respecter les critères et objectifs d'investissement de nos investisseurs du point de vue financier d'une part, mais aussi au regard des critères ESG ;
- ❖ En accord avec une approche déontologie et éthique, A Plus Finance s'engage à ne pas investir dans des sociétés ou secteurs d'activités douteuses ou non respectueux des principes fondamentaux du droit du travail et plus généralement du respect de l'individu ;
- ❖ Favoriser la mise en place au sein des organes de gestion et de surveillance nécessaires à une bonne gouvernance reposant sur les plus récentes avancées en la matière.

Dans notre activité de gestion immobilière

A Plus Finance privilégie, à travers ses fonds d'investissement immobiliers la structuration d'Investissements Socialement Responsables, en choisissant notamment l'investissement en Résidences Services Séniors.

Notre engagement :

A Plus Finance, au travers de ses OPCI, applique une stratégie de gestion ISR (Investissement Socialement Responsable) sur les actifs de la poche immobilière.

- ❖ Environnemental :
 - Des immeubles labellisés ou aux normes RT2012
 - Signature de « baux vert », c'est-à-dire des baux contenant une annexe environnementale.
- ❖ Social :
 - Création d'emplois (environ 150 000 heures de travail pour la construction d'un immeuble / 5 à 15 emplois créés par résidence),
 - Accueil de personnes fragiles,
 - Sociabilisation des séniors.
- ❖ Gouvernance :
 - Due diligences systématiques des preneurs à bail, notamment sur l'équilibre des pouvoirs au sein de la Direction Générale

Le soutien à des initiatives de collaboration spécifique comme le mécénat

La société A Plus Finance est soucieuse d'apporter un engagement fort et un réel soutien auprès de collaborations spécifiques, notamment le mécénat avec la fondation GoodPlanet.

ENGAGEMENTS ESG : ENVIRONNEMENT – SOCIAL – GOUVERNANCE

Notre engagement :

Depuis plusieurs années maintenant, A Plus Finance s'est engagée dans l'environnement en soutenant la fondation de Yann Arthus-Bertrand, GoodPlanet, en tant que Membre Bienfaiteur.

Cette relation s'est matérialisée, il y a sept ans, avec la création d'une gamme de fonds (Planet et Environnement) qui investissent dans les sociétés qui contribuent à l'amélioration de notre environnement.